



www.snics.org

Le site des infirmières scolaires, le site du SNICS

Support unique pour vos communications de prévention, hygiène, nutrition, sensibilisation...

Visiteurs



• Les infirmier(e)s scolaires

Fréquentation



Statistiques : nous consulter

L'éditeur



Syndicat National des Infirmi(è)res Conseiller(e)s de Santé
Syndicat majoritaire

Le site



Toutes les informations sur le métier d'infirmier(e), le recrutement, la formation, les carrières ...
+ la revue But en Blanc entièrement téléchargeable

Éléments techniques



Les bannières devront être fournies à la taille, au format et au poids indiqués. L'URL d'une bannière hébergée sur un autre serveur pourra être fournie et sera utilisée comme support de campagne.

Les bannières devront respecter les formats suivants : GIF, JPEG, PNG, GIF animé ou Flash. Poids : 50 Ko maximum.



Com d'habitude Publicité
La régie spécialisée dans l'éducation

Plus d'informations sur notre site
www.comdhabitude.fr
<https://www.facebook.com/comdhabitude>
https://twitter.com/COM_DHABITUDE
<https://www.linkedin.com/company/comdhabitude>

Contact publicité



Clotilde POITEVIN
Directrice publicité et partenariats
TEL : 05 55 24 14 03
clotilde.poitevin@comdhabitude.fr
www.comdhabitude.fr

SARL au capital de 40 000 €, RCS BRIVE 477 711 816, SIRET n° 477 711 816 00033, code APE : 7312Z

- des centaines de titres parascolaires
- 30 titres de presse professionnelle, catalogues et suppléments : **7.5 millions d'ex.**
- 25 sites **et blogueurs et influenceurs : 48 millions de pages vues/mois**
- 21 newsletters B to B : **1 million d'abonnés**
- opérations spéciales / partenariats / création / développement / conseils / réseaux sociaux



www.snics.org

Informations



Pour toute campagne inférieure à 1 mois des majorations seront comptées ainsi que pour toute période décalée dans le mois.

Tout changement de visuel en cours fera l'objet d'une facturation supplémentaire et ne sera possible que si demandé à la commande.

Tout publi-communicé devra faire l'objet d'une validation par la rédaction.

Renseignements techniques

Remise des éléments : 15 jours avant le début de la campagne au plus tard.
(3 semaines pour les publi-communicés)

Les bannières devront être fournies à la taille, au format et au poids indiqués. L'URL d'une bannière hébergée sur un autre serveur pourra être fournie et sera utilisée comme support de campagne.

Les bannières devront respecter les formats suivants : GIF, JPEG, PNG, GIF animé.
Poids : 50 Ko maximum.
Se conformer à la fiche des spécifications techniques.



Formats et Tarifs par mois



Bannière
468 L x 60 H px

1 908 € HT 3 510 € HT*

Uniquement dans le cadre d'un partenariat

***Période de septembre à novembre inclus.**

Conditions Générales de Ventes

www.comdhabitude.fr/conditions.html

Contact publicité



Clotilde POITEVIN
Directrice publicité et partenariats
TEL : 05 55 24 14 03
clotilde.poitevin@comdhabitude.fr
www.comdhabitude.fr

SARL au capital de 40 000 €, RCS BRIVE 477 711 816, SIRET n° 477 711 816 00033, code APE : 7312Z

- des centaines de titres parascolaires
- 30 titres de presse professionnelle, catalogues et suppléments : **7.5 millions d'ex.**
- 25 sites et blogueurs et influenceurs : **48 millions de pages vues/mois**
- 21 newsletters B to B : **1 million d'abonnés**
- opérations spéciales / partenariats / création / développement / conseils / réseaux sociaux



Com d'habitude Publicité
La régie spécialisée dans l'éducation

Plus d'informations sur notre site
www.comdhabitude.fr
<https://www.facebook.com/comdhabitude>
https://twitter.com/COM_DHABITUDE
<https://www.linkedin.com/company/comdhabitude>